



**Besoin d'aide
pour financer
vos études
collégiales ou
universitaires?**

**Gratuité
des frais de
scolarité**
pour les étudiants
admissibles

Voyez à combien vous pourriez avoir droit à ontario.ca/rafeo



Le nouveau RAFeO

Si le revenu annuel de votre famille est inférieur à 50 000 \$, vos frais de scolarité seront couverts. Et s'il dépasse ce montant, le nouveau RAFeO pourrait tout de même vous aider.

Voyez à combien
vous pourriez avoir droit.
ontario.ca/rafeo

**Gratuité
des frais de
scolarité**
pour les étudiants
admissibles